



SON DE CLOCHE

Bulletin de liaison des Amis du Juvénat N° 9 (Printemps 2009)

Rédaction : Fr. Jean Charron

NOUVELLES DES AMIS DU JUVÉNAT

Campagne de financement 2008

La campagne de financement 2008 a rapporté très exactement 14 861,10 \$, soit 8 334,93 \$ pour le volet Printemps (entreprises et contacts d'affaire) et 6 526,17 \$ pour le volet Automne (particuliers et congrégations religieuses).

Quatrième cocktail dînatoire

Les 203 personnes qui disposaient d'une carte d'entrée au cocktail dînatoire du vendredi 6 février 2009 ont pu profiter d'une soirée des plus agréables, sous la présidence d'honneur de M. Marc Vaillancourt, président de Construction Maurice Bilodeau. Incidemment, une des filles de M. Vaillancourt fréquente le JND.

Cette activité demeure toujours aussi populaire auprès des gens d'affaire de la région ... et des fournisseurs. Les uns apprécient la qualité et l'abondance des produits offerts, les autres l'intérêt manifesté pour leurs produits et tous l'ambiance décontractée de la rencontre.

Le bilan final indique une recette nette de 18 861,51 \$. Merci à l'équipe organisatrice, sous la res-

ponsabilité de Guy Martineau. Merci surtout à tous les participants et partenaires. Au plaisir de nous retrouver le 5 février 2010.

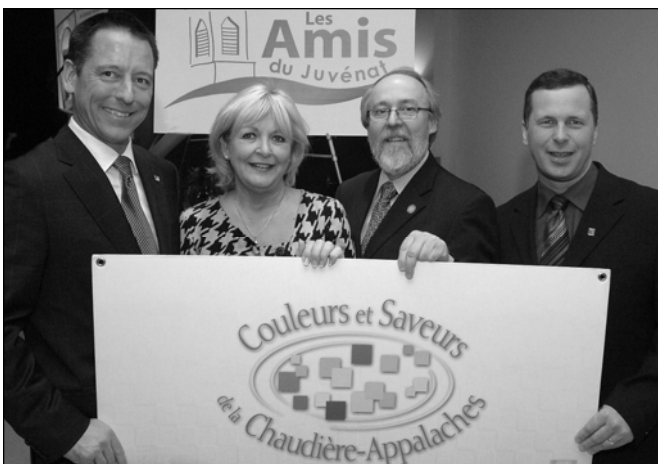
Aides financières au JND

Au cours des ans, les Amis du Juvénat ont pris des engagements fermes d'aide financière auprès du Juvénat. Vient en premier lieu l'aide financière à la scolarité, qui représente annuellement autour de 13 000,00 \$. Il y a également un certain nombre de bourses d'excellence offertes à l'occasion du gala reconnaissance annuel de juin. Cette année (juin 2009), nous nous sommes engagés pour un total de 1 200,00 \$ à ce chapitre. Chaque printemps, nous commanditons également la course Guillaume-Bouchard pour l'opération Enfant-Soleil (750 \$). Enfin nous allouons 500\$ à l'organisation des Retrouvailles des Anciens et Anciennes organisée à chaque automne par la Vie étudiante du JND.

Depuis l'an dernier, à son assemblée de février ou mars, compte tenu de notre situation financière, le conseil d'administration, plutôt que d'évaluer les demandes à la pièce — sans toutefois fermer la porte aux demandes particulières qui pourraient survenir en cours d'année scolaire —, détermine en outre une enveloppe destinée à apporter une aide aux activités et aux besoins en équipements du Juvénat pour l'année scolaire suivante. Ce faisant, notre philosophie est d'apporter aux élèves un « plus » qu'ils n'auraient vraisemblablement pas autrement ainsi que de réduire les coûts de participation aux activités. À partir de cela, le Juvénat constitue un comité chargé d'établir une ventilation des aides selon les besoins : les intervenants de l'intérieur sont évidemment mieux placés que nous pour avoir une vue d'ensemble des besoins du milieu. Cette ventilation est enfin déposée au conseil d'administration pour approbation à son assemblée de juin.

En juin 2008, c'est 18 000,00 \$ que nous avons alloués ainsi au JND pour 2008-2009. Cette année, il s'agira d'une enveloppe de 25 000,00\$ pour 2009-2010.

Merci à tous les donateurs, à toutes les donatrices, à toutes les personnes qui participent à nos activités. Quant nous apportons un support financier au JND et à



De g. à dr. : M. Michel PARENT, président des Amis du Juvénat, Mme Danielle ROY-MARINELLI, mairesse de Lévis, M. Marc PICARD, député des Chutes-de-la-Chaudière à l'Assemblée nationale, M. Marc VAILLANCOURT, président d'honneur.

SON DE CLOCHE N° 9 (Printemps 2009), p.2

ses élèves, nous sommes un peu les mandataires de vous tous et toutes.

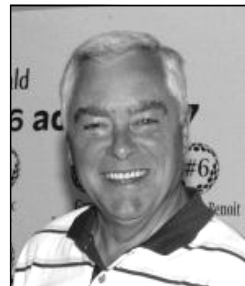
À venir : 7e tournoi de golf

La 7e édition du tournoi de golf des *Amis du Juvénat* aura lieu comme toujours au Club de golf de St-Michel-de-Bellechasse, jeudi 20 août 2009, sous la présidence d'honneur de M. Patrice Ruest (photo), maintenant directeur général adjoint de la Caisse Desjar-

dins des Rivières Chaudière et Etchemin.

Pour réserver son droit d'entrée et pour toute information :

Guy Martineau
Tél. : (418) 839-9592 poste 240
Courriel : gmartineau@jnd.qc.ca



LA VIE AU JUVÉNAT

Le Juvénat se tourne vers son avenir

À l'automne 2008, le conseil d'administration de la province religieuse des Frères de l'Instruction chrétienne, compte tenu de l'évolution actuelle de ses effectifs, a pris la décision de principe de procéder à une *relève institutionnelle* pour les trois écoles dont elle garde la responsabilité au Québec. Une relève institutionnelle, cela signifie que, sur le plan corporatif, la congrégation va se départir de la responsabilité de gérer le Juvénat et que cette responsabilité va passer à une corporation qui n'aura plus aucun lien légal avec elle. La nouvelle corporation devra obtenir ses propres lettres patentes, lesquelles fixeront la composition de son *membership* et de son conseil d'administration et elle se donnera ses propres règles de fonctionnement.



Frère Gabriel Gélinas, supérieur de la province canadienne des Frères de l'Instruction chrétienne.

C'est dans ce contexte qu'une table ronde s'est réunie au début de février 2009 au Juvénat, formée du Fr. Jean Charron, président de l'actuelle corporation, du Fr. Claude Gélinas, dir. gén., de Mme Jacqueline Dubé, dir. adj., de MM. Jimmy-Éric Talbot et Richard Thibault, directeurs de cycles et responsables de la vie étudiante, du Fr. Mario Houle, coordonnateur de la pastorale, de Mme Julie Frenette, M. Jean Choquette, M. Sébastien Guy et Fr. Pierre Leblanc, enseignants. Les FF. Gabriel Gélinas, supérieur de la province religieuse, et Lévi Boudreau, supérieur adjoint, étaient également présents, dans un rôle principalement d'observateurs.

C'est un *son de cloche* (!) résolument optimiste que cette table ronde a donné, malgré quelques craintes exprimées : la vie n'est-elle pas constamment semée d'écueils ?... On a constaté que le Juvénat possède un fond « tricoté serré » de valeurs propres, un héritage

mennaisien auquel adhère un noyau d'enseignants et d'enseignantes de toutes spécialités qui s'emploient à le faire fructifier. Quand nos finissants et finissantes nous quittent à la fin de 5^e secondaire, ils n'ont pas seulement acquis un bagage scolaire mais une manière d'être et de vivre qui sont comme notre marque de fabrique. Notre école est bien gérée, en bonne santé financière, appréciée dans le milieu et recherchée par une clientèle qui dépasse même ses capacités d'accueil. Elle a démontré son aptitude à évoluer et à rebondir devant l'obstacle. Bref, le Juvénat se considère prêt à procéder à une relève institutionnelle.

Une condition toutefois a été soulignée : ne pas laisser passer au premier plan la question de la répartition des pouvoirs à l'intérieur de la nouvelle corporation. L'important n'est pas de savoir qui sera dorénavant *propriétaire* de l'école. Les structures sont au service de la vie. L'école a d'abord besoin d'un noyau de personnes et de quelques personnes-clés qui ont, rivées au cœur, la volonté et la passion de constamment faire leur, réactualiser, retraduire et transmettre les valeurs qui constituent l'âme de notre institution, quel que soit son statut légal.

Pour ce faire, l'école peut s'appuyer sur une réalité qui dépasse les frontières du Québec : elle fait partie d'un réseau mondial, le *réseau mennaisien*. Peu de membres du personnel ont eu l'occasion de visiter Ploërmel, en Bretagne, berceau et cœur de la congrégation. Mais même les élèves de soccer de 3^e secondaire qui en ont eu la chance l'an dernier ont senti que, pour eux, il ne s'agissait pas d'un lieu ordinaire. En fait nous « avons de la famille » à tellement d'endroits dans le monde : il y a des écoles qui perpétuent l'esprit de Jean de la Mennais sur les cinq continents et dans vingt-quatre pays des deux hémisphères !

Cela ne requiert aucunement que la congrégation garde le contrôle de « ses » écoles. Mais la nôtre a besoin de garder vivant le lien moral qui l'unit à tous ces agents à travers le monde et, tant que cela demeurera possible, de garder aussi un lien physique avec des frères qui ont été ou même peuvent continuer à être des agents au sein de son personnel.

Si vous déménagez, merci de nous faire connaître votre changement d'adresse.